

2024-036SEANCE DU **MARDI 2 AVRIL 2024**

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Le mardi 2 avril 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 19 février 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 27
Nombre de Membres présents : 21	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 6	Abstention : 0
	Non votant : 0

PRESENTS :

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Chantal BOISNIER, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Marc PLOUZEAU (2024-035 à 2024-043), Olga MARTINEAU, Hélène BELLUT, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Eric FLEUREAUX, Gilberte RICHER, Corinne RUFET, Frédéric DAVIET.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :

Jean-Marc NARDI pouvoir à Jean-Jacques BILLARD, Jean-Christophe PELLETIER pouvoir à Daniel DAMMERY, Arnaud Nicolas PLANCHON pouvoir à Eric MAUCORT, Jean-François DAUDIN pouvoir à Jean-Luc DUCHESNE, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN, Lucile VUILLERMOZ pouvoir à Corinne RUFET.

ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :

Jean-Marc NARDI, Jean-Christophe PELLETIER, Magali DEVAUD, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Laurent BAUMEL, Lucile VUILLERMOZ, Yoanna DESROCHES.

SECRETAIRE DE SEANCE : Christelle LAMBERT

Mise à jour des commissions municipales

Vu l'article L.2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2023-001 du conseil municipal en date du 07 février 2023 ;

Suite à l'élection du conseil municipal de 2020, quatorze commissions municipales ont été créées afin d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Une mise à jour du tableau des commissions municipales est aujourd'hui nécessaire notamment suite à l'intégration d'une nouvelle élue au sein du conseil municipal de la ville.

En effet, Madame Gilberte RICHER intègre le conseil municipal en remplacement de Madame Anne LUMEAU.

Madame LUMEAU était membre des commissions municipales suivantes :

- Commission Cadre de vie – Environnement - Infrastructures - Bâtiments ;
- Commission Vie associative ;
- Commission Vie culturelle ;
- Commission Jeunesse – Education – Citoyenne ;
- Commission Attractivité – Rayonnement de la ville ;
- Commission Appel d’Offres (suppléant) ;
- Commission Délégation de Service Public (DSP) ;

Madame Gilberte RICHER souhaite siéger dans 2 commissions :

- Commission Cadre de vie – Environnement - Infrastructures - Bâtiments ;
- Commission Attractivité – Rayonnement de la ville ;

Il convient d’ajouter :

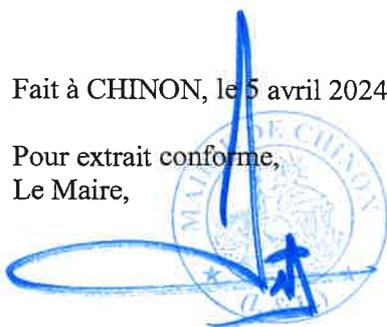
- Monsieur Éric FLEUREAUX en qualité de suppléant à la Commission Appel d’Offres
- Monsieur Jean-Jacques BILLARD en qualité de titulaire à la Commission Délégation de service public (DSP).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :

- **SUPPRIME** Madame Anne LUMEAU de la liste des commissions dont elle était membre ;
- **ACCEPTE** l’intégration de Madame Gilberte RICHER dans les commissions suivantes :
 - Commission Cadre de vie – Environnement - Infrastructures - Bâtiments ;
 - Commission Attractivité – Rayonnement de la ville.
- **AJOUTE** Monsieur Éric FLEUREAUX en qualité de suppléant à la Commission Appel d’Offres
- **AJOUTE** Monsieur Jean-Jacques BILLARD en qualité de titulaire à la Commission Délégation de Service Public (DSP).

Fait à CHINON, le 5 avril 2024

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 17/04/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.